

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 9 mars 2021



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant les tests rapides Covid-19 dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen

Députée